

Académie de Poitiers
Collège Gérard Philipe
51 rue Chiron Courtinet – BP 44
79010 NIORT CEDEX
tél 05 49 24 52 53
fax 05 49 24 45 20
ce.0790089t@ac-poitiers.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 04/10/2022

Année scolaire : **2022 – 2023**

Numéro de séance : **1**

Date de transmission de la convocation aux membres : 19/09/2022

1ère convocation (oui/non) : **oui**

2ème convocation (oui/non) **non**

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. Franck MOUSSERIN**

Secrétaire de séance : Mickaëlle CHAUVIGNE, représentante FCPE

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 15 présents à l'ouverture de séance puis 16 au total

Ordre du jour

~~I – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2022~~

II - VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

- Bilan de rentrée scolaire 2022-2023
- Rapport annuel 2021-2022
- Projet(s) séjour(s) pédagogique(s)
- Attribution des IMP
- Informations diverses

II – VIE BUDGÉTAIRE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- Contrats et conventions
- Convention d'occupation précaire d'un logement
- Dons et legs

III- QUESTIONS DIVERSES

Le Quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre le Conseil d'Administration à 18H05

Mme CHAUVIGNE est désignée secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2022

Le PV du CA du 27 juin 2022 a été diffusé aux membres du Conseil d'Administration en septembre 2022 et est adopté à l'unanimité (15 votants).

II - VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

- **Bilan de rentrée scolaire 2022-2023**

Effectifs :

- Ouverture d'une classe supplémentaire en 6^{ème} qui porte le nombre de classes à 21
- 6^{ème} : 6 classes * 25 élèves en moyenne par classe
- 5^{ème} : 5 classes * 26 élèves en moyenne par classe
- 4^{ème} : 5 classes * 28 élèves en moyenne par classe
- 3^{ème} : 5 classes * 27 élèves en moyenne par classe
- Taux de pression : +3 points par rapport à la moyenne académique

Personnels :

M. MOUSSERIN fait état des arrivées de cette rentrée 2022-2023 :

-
- Allemand : Mme LAGOUANELLE.
 - Espagnol : Mme BRAUD
 - Histoire/Géo : Mme LOPEZ NAVARRO (poste définitif), M SAINTEMARIE (Stagiaire) Mme LEGER (sur le mi-temps thérapeutique de M. BOYER)
 - EPS : M. THENAULT (Stagiaire), Mme CORBIN (temps partiel partagé avec le collège Fontanes de Niort et celui de Ménigoute)
 - Musique : Mme BERNARD, M. BRUNET
 - Anglais : Mme ESPINASSOU
 - Sciences Physique/Chimie : Mme MAUPIN (stagiaire à plein temps avec expérience contractuelle)
 - Français : Mme BLANCHET (poste définitif), Mme DAVERDON, Mme DUTOIS (validation de la poursuite du poste entre le 20 et 25 juillet 2022)

- L'absence de Mme LEMAIRE pour quelques semaines est suppléée à partir du 6/10/2022.
- AED : M. HARSCOET
- CPE : Il était prévu pour la rentrée 2 CPE à mi-temps dont 1 stagiaire. Après arrangement avec le lycée Gaston Barré de Niort où Mme SURAULT devait assurer son autre mi-temps et validation de l'inspection académique, Mme SURAULT est finalement à plein temps sur le poste (elle était arrivée en décembre 2021), ce qui permet une meilleure continuité pédagogique.
- Personnel administratif et de services : 1 départ remplacé par une personne qui est venue 2 jours => arrivée d'une contractuelle
- PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) : Le Collège Gérard Philipe de Niort est tête de réseau d'un PIAL composé des 8 établissements suivants (Collège Gérard Philipe, Ecoles maternelle et élémentaire Jean Mermoz, Ecoles maternelles Edmond Proust et Jean Mermoz de Niort, Ecole maternelle Saint-Exupéry de Chauray, Ecole primaire de Chaban de Chauray, Ecole primaire Edmond Proust de Niort et Ecole primaire Saint-Exupéry de Chauray.
Les moyens sont insuffisants par rapport aux nombres d'enfants à accompagner. 2 types d'enfant en situation de handicap à accompagner : des élèves pris en charge à 100% et des élèves dont l'accompagnement est mutualisé avec d'autres, par des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)

Questions :

- M. PENICAUD questionne sur les moyens donnés au PIAL : le principal estime le nombre d'ETP nécessaire en fonction des demandes de parents et le fait remonter à la DSDEN, qui gère les moyens attribués par le Ministère et le Rectorat.
- Mme BAZERQUE questionne sur la répartition des aidants => en fonction des signalés par la MDPH, des recommandations faites lors des ESS et des possibilités d'accompagnement.

Bilan :

- Un exercice incendie déjà réalisé s'est bien passé par rapport au 1^{er} exercice de l'année précédente, les consignes ont été respectées.
- BUS : il a manqué un bus en début d'année (bus surchargé, enfant debout, assis dans l'allée...) => résolu. Les échanges entre le collège et le TAN sont instaurés, les interlocuteurs identifiés. La priorité pour monter dans le bus est donnée aux 6^{èmes} et 5^{èmes}.
- **Rapport annuel 2020-2021**

M. MOUSSERIN présente le Bilan pédagogique 2021-2022 transmis en amont aux participants au CA.

Le rapport annuel est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

M. MOUSSERIN donne quelques précisions sur les perspectives :

- **Séjours pédagogiques :**

- En Espagne – à Valence, Andalousie – du 5 au 10 mars 2023 – 45 élèves de 4^{èmes} - 4 accompagnants (dont Mme HENRY), avec organisme CLC (pas le moins cher mais le plus précis dans sa proposition)
 - Prix de revient / participant : 400€ => participation des familles : 338€ après financement divers : subvention du département, du FSE + reliquat 2020 de la subvention du FSE (séjours 2020 annulés)
 - Proposition d'un échéancier en 3-4 x (nov, janv, fév, mars)

Ce projet est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

- En Espagne à Madrid et Tolède – du 1^{er} au 6 mai 2023 – 45 élèves de 4^{èmes} - 4 accompagnants (dont Mme BOURJALA), avec organisme CLC
 - Prix de revient / participant : 373€ => participation des familles : 326€ après financement divers : du FSE + reliquat 2020 de la subvention du FSE (séjours 2020 annulés)

Ce projet est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

- En Angleterre à Stratford, Oxford, Londres... – du 1^{er} au 6 mai 2023 – 53 élèves de 4^{èmes} - 6 accompagnants (dont Mme FONTAINE et 1 AESH), avec organisme Verdier
 - Prix de revient / participant : 412€ => participation des familles : 350€ après financement divers : subvention du département, du FSE + reliquat 2020 de la subvention du FSE (séjours 2020 annulés)

Ce projet est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

- Pour tous ces séjours : Proposition d'un échéancier en 3-4 x (nov, janv, fév, mars), information des parents avant les vacances de la Toussaint. Le prix est sensiblement identique à celui des voyages prévus 2020, mais avec une journée de moins.

- A Saintes – du 8 au 9 juin 2023 – 51 élèves des deux classes dans lesquelles se trouvent les latinistes - 5 accompagnants (dont Mme GAUVIN et le chauffeur)
 - Prix de revient / participant : 64€ => participation des familles : 49€ après financement divers : subvention du FSE

Ce projet est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

- **Programme d'actions 2022-23**

- Climat scolaire - médiation par les pairs
 - 7/8 novembre : formation des médiateurs, 21 élèves concernés seront recrutés avant la Toussaint
 - Avec Mmes Breuil, Gauvin, Evrard, Fontaine
- Climat scolaire - Tutorat par des élèves de 4^{ème}-3^{ème} pour des 6^{èmes} : aide aux devoirs, soutien scolaire, morale en cas de difficulté ; formation le 11 octobre, avec Mme SURAULT et M. MOUSSERIN
- Journée d'intégration pour les 6^{èmes} : 3 sorties avec 2 classes réalisées autour de Pré-Leroy
- Café des parents => le 1^{er} aura lieu le 20 octobre, pour prendre connaissance, échanger et définir avec les parents présents les thèmes à aborder pour les

prochains. Des échanges sont en cours avec la maison des adolescents AGORA pour voir ce qui pourrait être proposé comme thème. Des conférences pourraient être organisées sur les thèmes retenus.

- Action information prévention réseaux sociaux à destination de tous les élèves de 5èmes : début novembre 2022
- Dispositif de persévérance scolaire « Beau comme mon parcours (15 à 20 élèves de 4^{èmes} sortis de classe 2H le jeudi après-midi), avec des ateliers de travail sur l'estime de soi, la création d'une mini-entreprise, une immersion en entreprise...)
- Sensibilisation autour du développement durable
 - Plantation de la micro-forêt prévue début décembre
 - 13 et 14 octobre 2022 : des élèves de 6^{ème} partent 2 jours à Chizé (M JADAUD)
 - Projet Océan – Mmes ZIEGLER et EVRARD – ramassage des déchets avec des élèves de 4^{ème}
 - Concours d'affiche contre le gaspillage alimentaire au self.
- Parcours du spectateur (partenariat Moulin du Roc, Ville de Chauray) :
 - Tous les élèves participeront à un spectacle cette année
 - Renforcé par l'accueil d'une résidence d'artiste (5^{ème} Foulon) : 50H à 55H de présence de professionnels (Hélène ARNAUD metteuse en scène, Sylvain LEMAIRE musicien, Yohan MICHAUD quantiste) pour mener un projet sur le quartier de Souché, biodiversité et histoire, travaux d'écriture, réalisation d'un carnet de voyage. Financement : Conseil départemental, DRAC, DSDEN, Le Moulin Du Roc)
 - Littérature et images : mise en image d'une œuvre littéraire avec le musée d'Agesci - 6^{ème} KHEOPS
 - Jury du prix BD Collégien d'Angoulême – 6^{ème} KEOPS, classe sélectionnée par le Rectorat sur candidature
 - Projet Vélo : comment se déplacer, s'orienter, en toute sécurité ? construire un déplacement, entretenir son vélo... – M. DESMIER – 6^{ème} RHODES

- **Programme d'actions 2022-23**

- Silence, on lit ! Silence, on bosse ! proposé tous les jours de 13H15 à 13H45 aux élèves volontaires
- Réflexion en cours pour ouvrir une section sportive Handball masculine à la rentrée prochaine, avec le club Niort Souché Handball – Référent collège : M. Robert
 - Dossier à déposer pour le 21/10/2022
 - Les équipements sportifs sont déjà disponibles pour le collège et le club de Souché HB sur les créneaux d'entraînement souhaités (salle de sport de Souché)
 - Les entraînements auraient lieu le mardi et jeudi de 16H à 18H
 - Possibilité pour 15 à 16 élèves de 5^{ème}-4^{ème} à la rentrée 2023-24 puis 23 à 24 avec les 3^{èmes} à partir de la rentrée suivante.
 - Il ne sera pas nécessaire d'être licencié dans un club, une adhésion à l'association sportive du collège suffira.

- Sélection sur dossier scolaire (comportement et résultats) + test physique / sélection sportive
- Au-delà de l'activité sportive, mise en avant de l'esprit citoyen avec initiation à l'arbitrage.

Ce projet est adopté par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

- **Attribution des IMP 2022-2023 : dotation de 7,5 IMP**

Indemnité proposée à des enseignants pour des missions complémentaires (1 IMP équivaut à 1H de cours /semaine sur la base de 36H annuel)

Mme DRAPAUD : coordination EPS => 1 IMP

Mme EVRARD : coordination devoirs faits => 0,25 IMP

Mme BREUIL 1 IMP et Mmes DUTOIS et GAUVIN : 0,25 IMP pour chacune pour la coordination du PEAC (Parcours du spectateur et gestion CHAAMS)

M SIMONET : 1 IMP pour la gestion et la formation des collègues à Sacoche

Mme ROLLAND et M JADAUD : coordination Parcours Avenir : 0.5 IMP chacun

Mme LEMAIRE 0.5 IMP et Mme EVRARD 0.25 : Prévention décrochage scolaire

- 5,5 IMP sur 7,5 attribuées à ce jour

Les attributions sont adoptées par : 15 votes pour, 0 contre et 0 abstention

19H40 : Arrivée de Mme NIETO

II – VIE BUDGÉTAIRE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- **Contrats et conventions**

Mme VANTHUYNE présente les Contrats et conventions pour le fonctionnement de l'établissement pour 2022-2023.

Le CA autorise M. MOUSSERIN à signer cette liste par : 16 votes pour, 0 contre, 0 abstention

- **Convention d'occupation précaire d'un logement**

3 conventions sont en cours. 2 logements sont occupés par des Assistants d'éducation. 50% des loyers sont reversés au CD79 propriétaire, et 50% sont conservés par l'établissement. Un troisième logement est occupé actuellement par une famille de réfugiés ukrainiens dans le cadre d'une convention entre le collège, le CD79 et la Préfecture.

- **Dons et legs**

A la demande de M. MOUSSERIN, le CA autorise le collège à percevoir des dons par : 16 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

III- QUESTIONS DIVERSES

Des parents d'élèves :

- **Silence, on lit !**, interrompu par la période Covid, est remis en place selon d'autres modalités, et n'implique plus la présence du professeur 15mn avant son cours ? Le règlement de l'établissement avait été modifié en conséquence, pour valider la réduction des heures de cours. Qu'en est-il aujourd'hui de la **durée effective des cours** ?
=> M. MOUSSERIN indique que la durée des cours a toujours été de 55 minutes. Ce qui a été modifié (en 2018) pour que Silence, on lit ! soit assuré est que la plage d'ouverture du collège soit de 8H15 à 17H (avant : 8H10 – 17H10), ce sont les 5 minutes d'intercours supprimés entre 2 cours, hors moment de récréation.
- **EPI** : Il semblerait qu'une seule semaine d'EPI soit prévue cette année, pourriez-vous nous expliquer ce changement ?
⇒ M. MOUSSERIN indique que lors du conseil pédagogique du 9 mai 2022, il a été partagé le constat : belle production terminale aux yeux de tous les enseignants mais avec/après beaucoup de souffrance de la part d'une partie des personnels et aussi des nouveaux collègues qui devaient s'investir rapidement pour la semaine d'EPI précédent les vacances de la Toussaint. Les semaines d'EPI 2021-2022 ont également été marquées par des absences pour COVID, sources de tension, stress pour les présents qui ont assuré les remplacements => le prise en compte de la santé des personnels a conduit à la décision de réduction à une seule semaine d'EPI, plus tard dans l'année (fin janvier-début février), pour que les nouveaux collègues aient le temps de bien la préparer

Mme SALMERON remarque que les semaines d'EPI participent aux divers parcours du bilan pédagogique et qu'elles bénéficient à tous les élèves. Cette réduction est dommage, comme Silence, on lit !

M. MOUSSERIN précise qu'une proposition d'organisation (du temps) de travail est en cours de formalisation.

- **EPS en 3ème** : Quelques parents s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait que 2H30 d'EPS en 3ème alors que les textes officiels indiquent 3H ? Auriez-vous à disposition un relevé de cette décision, qui date de quelques années ?

M. MOUSSERIN explique que la réforme du collège de 2016 a formalisé les AP mais que la hausse du nombre d'heures des professeurs accompagnants est au détriment des heures de cours au programme officiel. Ainsi, en 3^{ème} 2,5H d'EPS au lieu de 3H mais aussi 3H d'Histoire-Géo au lieu de 3,5H en 3^{ème} ; en 6^{ème}, 4H de maths au lieu de 4,5H...

Monsieur MOUSSERIN rappelle ainsi la loi : « ...par ailleurs, ces temps d'accompagnement seront pris sur des heures de cours, et non en plus. Il reviendra donc à chaque collège de définir quelles heures et quelles matières seront transformées en temps d'accompagnement. »

- Diffusion des comptes-rendus de CA : est-il possible de diffuser les comptes-rendus de CA ? Pour montrer à un parent demandeur la validation en CA d'une décision.
 - ⇒ Les PV de CA seront diffusés sur le site internet du collège dans la rubrique Vie de l'établissement / Conseil d'administration : comptes-rendus
- ⇒ Pourriez-vous indiquer si des commissions telles que Hygiène et sécurité, restauration... (autres que commissions éducatives et conseils de discipline) ont eu lieu lors de l'année scolaire écoulée 2021-2022 ? Les parents élus et affectés à ces autres commissions n'ont pas été conviés alors qu'ils doivent être invités à participer à ces instances.
- ⇒ La commission restauration n'est pas obligatoire, il n'y en a plus actuellement au collège. Il y a par contre un plan alimentaire
- ⇒ Un CESCE, Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement devrait être convoqué cette année.

Point travaux du collège :

- Mme NIETO indique qu'une réflexion est toujours en cours sur la zone d'accès pour les livraisons du restaurant scolaire, en lien avec une piste cyclable et un parking rue Chiron-Courtinet en réflexion également.
- Le début des travaux est à ce jour estimé à fin 2023 (le temps que les contrats de service soient signés) pour une livraison du restaurant scolaire à la rentrée 2024-25.
- Une autre question est toujours en cours dans le projet : le positionnement du foyer sous le préau ou en avant dans la cour. Le personnel de l'établissement est favorable à son positionnement dans la cour, pour garder un préau suffisant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 20H15

Le secrétaire de séance

Le principal,

Mickaëlle CHAUVIGNE

Franck MOUSSERIN

